

# ITINÉRAIRE

Boucle **2h** **18 km**

**Départ :** Gare de Luzarches **1** ou Abbaye de Royaumont **7**

Boucle moyennement facile (une longue côte) en VTC, 18km (2 heures), + 7km (45min) aller /retour vers Hérivaux + 2,5 km variante vallon de Rocquemont à Luzarches

**1** En sortant de la gare de Luzarches, prendre à droite le boulevard de la Fraternité puis aller à gauche sur la rue Vivien. Au bout de la rue prendre à droite puis à gauche juste avant la halle **2** pour prendre la rue Bonnet. Continuer tout droit pour longer la place de la République puis tourner à droite et prendre la rue de l'abbé Sorel. Aller à gauche dans la rue de Meaux, continuer et passer le pont sur la voie rapide.

Au rond point à la sortie du pont **3** faire le tour et prendre le chemin de terre qui part en parallèle de la voie rapide. Continuer tout droit et descendre sur le chemin jusqu'au village de Chaumontel. Au carrefour prendre à droite la rue André Vassord. Arrivé sur la place de l'église, aller à gauche par la rue de la République. Au bout de la rue, au feu, aller à droite. Arrivé au rond point **4**, faire le tour pour aller à gauche (**attention route très passante**) et prendre la rue Depuille, puis prendre la première rue à gauche, rue Nouvelle. Continuer puis tourner à gauche dans la rue du Pont. Au bout de la rue aller à droite **5**. Continuer tout droit pendant 3 km jusqu'au hameau de Baillon. Arrivé au hameau continuer tout droit et prendre la 2<sup>ème</sup> rue à gauche.

Continuer sur la rue et après le tournant **6** prendre le chemin qui part à gauche derrière la barrière **B**. Longer le mur puis continuer en sous-bois. Au bout du chemin aller à droite vers **C** l'abbaye de Royaumont **7**, puis revenir sur vos pas (ou en partant d'ici, aller à gauche en regardant l'abbaye).

Traverser le petit pont de pierre et aller à droite sur la route (**attention, deux traversées successives de routes passantes**). Au croisement avec la départementale D909, traverser en empruntant l'aménagement conçu pour les cyclistes et prendre en face la petite route. Puis traverser par l'aménagement suivant la route départementale D922 et continuer tout droit vers le village d'Asnières-sur-Oise. Au rond-point, aller à gauche vers le centre du village.

Au carrefour **8**, aller à droite pour trouver les commerces et le château de la Reine Blanche ou, pour continuer, aller à gauche en longeant le parc de Toutedville. Aller tout droit et au carrefour prendre en face la rue du Gaudron pour traverser le village de Viarmes.

Au carrefour suivant continuer en face sur la rue Noire. Aller tout droit après la mairie sur la rue Jean XXIII puis à droite sur la rue de Paris.

Prendre tout de suite après le passage piéton, à gauche **9** rue de la gare et encore à gauche pour rejoindre la rue du Montcel. Continuer sur la rue (à gauche) « chemin de la Fontaine au Bois » **C** puis sur le chemin. Au carrefour avec le chemin prendre à droite et tout de suite à gauche le chemin qui part presque en face (petit raidillon). Continuer sur le chemin bétonné et entrer dans le village de Seugy. Continuer et, arrivé sur la place, prendre à droite, avant la mairie, la rue de la Chapelle.

Au stop, aller à droite puis prendre la première rue à droite **10**, rue de la gare. Passer sous le pont et tourner tout de suite à gauche dans l'impasse « allée du Griffon ». Continuer sur le chemin qui part après la barrière, passer sous le pont et continuer. Arrivé à la route, aller tout droit puis au carrefour tourner à droite pour aller vers Luzarches puis à gauche sur le boulevard de la Fraternité pour rejoindre la gare. (Pour continuer le circuit qui débute à l'abbaye continuer sur la rue Vivien et suivre à partir du point **2**.)

## Pour les sportifs option I

Au point **3**, faire un aller-retour (3,5x2km) pour découvrir le secteur de l'ancienne abbaye d'Hérivaux. Faire une moitié de tour du rond-point pour prendre la D922, direction Bellefontaine, puis à 100m prendre à gauche en suivant le panneau directionnel mention «Hérivaux».

## option II

Boucle de Luzarches, 4km : à partir de la halle **2** continuer tout droit sur la rue Charles de Gaulle pour prendre à droite la rue Saint Côme puis à gauche vers le stade sur la rue de Rocquemont. A la sortie de la rue prendre la voie cyclable qui longe à gauche la route et continuer en montant. En arrivant au bout de cette voie cyclable, prendre à gauche le chemin qui part derrière la barrière puis aller encore à gauche pour longer la clôture de bois. Descendre tout droit, à flan de coteau, passer la chicane puis retrouver une rue qui rejoint la rue Charles de Gaulle. Aller à gauche en montant pour retrouver la halle de Luzarches **2**.

## Parc naturel régional Oise - Pays de France

### Maison du Parc

Château de la Borne Blanche  
48 rue d'Hérivaux – BP 6  
60560 ORRY-LA-VILLE  
Tél. 03 44 63 65 65  
Fax 03 44 63 65 60  
[www.parc-oise-paysdefrance.fr](http://www.parc-oise-paysdefrance.fr)

### AVERTISSEMENTS :

Cette randonnée se fait en Vélo Tout Chemin sous votre responsabilité.

Cet itinéraire se déroule sur des chemins qui peuvent être boueux et sur des petites routes où vous devez respecter la réglementation. Équipez-vous d'un casque et soyez prudent. Roulez avec précaution pour prendre en douceur les quelques flaques et ornières. Faites très attention lors des traversées des routes passantes.

Évitez de rouler sur les bas-côtés herbeux des chemins pour préserver leur biodiversité.

Cet itinéraire de randonnée a été réalisé en partenariat avec l'AUSV (Association des Usagers du Vélo, des Véloroutes et Voies Vertes des Vallées de l'Oise).

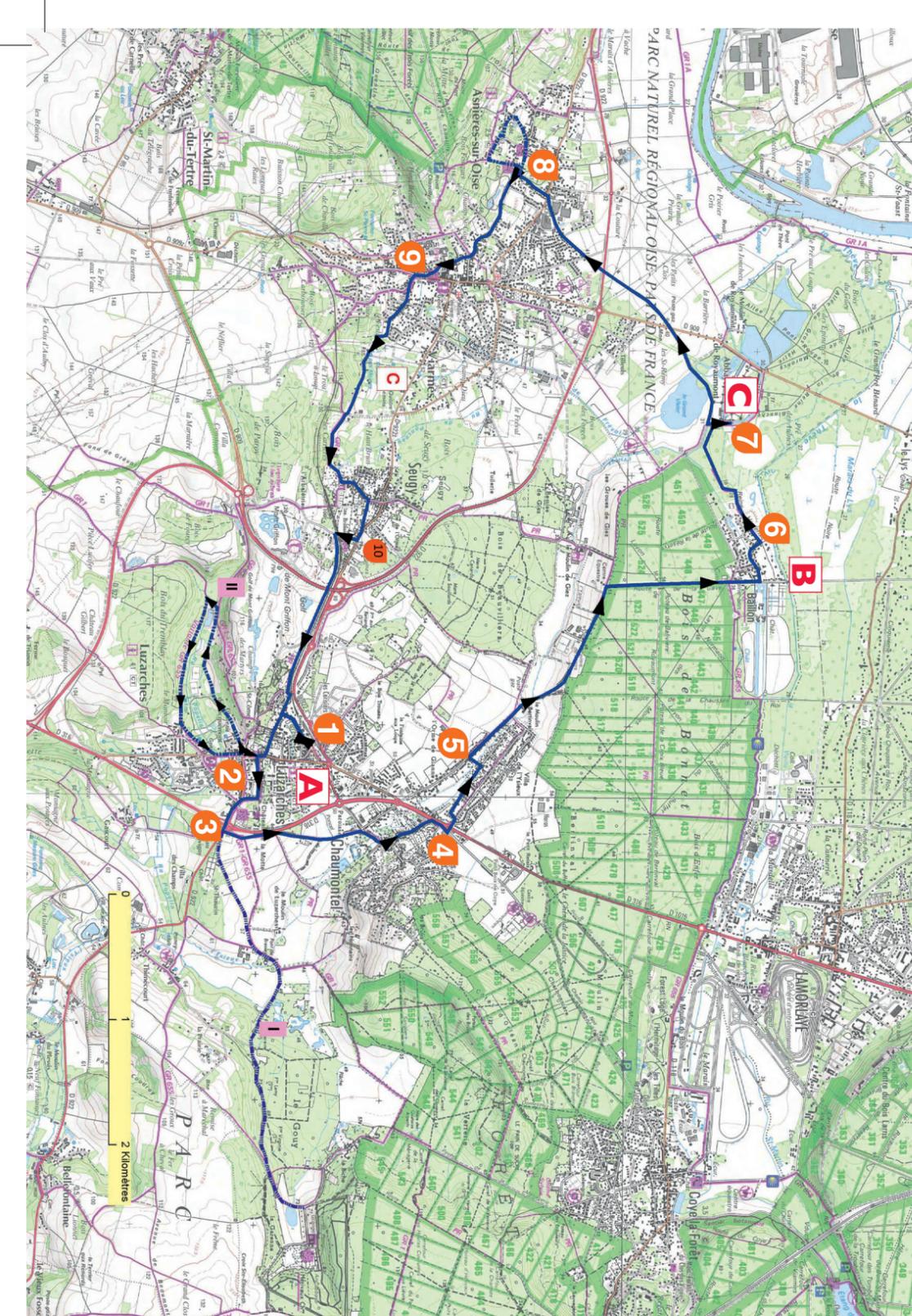


De petites routes en chemins,  
Découvrons une abbaye,  
des villages, des lavoirs, ...



Parc naturel régional  
Oise - Pays de France





Boucle assez facile sur petites routes et chemins.

[www.parc-oise-paysdefrance.fr](http://www.parc-oise-paysdefrance.fr)

Autorisation de reproduction de représentation IGN : N° 2016 / 126

## A Luzarches

un bourg de toujours

Occupé depuis au moins l'âge du Bronze, Luzarches a dès le 8<sup>e</sup> siècle, une église paroissiale. Au 9<sup>e</sup> siècle, les incursions des normands obligent à construire une **motte féodale**, une butte de terre de 15 m de haut (toujours en place), entourée de fossés et de palissades, dominée par une tour de bois.

Au moyen-âge Luzarches tire sa prospérité du **pèlerinage** auprès des saints patrons des médecins, les jumeaux saint Côme et Damien. A la fin du 12<sup>e</sup> siècle, Jean de Beaumont, seigneur de Luzarches, reçoit en revenant de la croisade, à son retour par Rome, leurs reliques. **Deux églises** leurs sont, dédiées. La cité est, alors, protégée par un système défensif très complet (symbolisé par ses armoiries).

Pendant plus de trois siècles, de 1479 à 1853, le cœur de Luzarches bat au rythme de sa principale artère, la **grande route de Paris à Calais**. Troisième relais de poste depuis la



capitale, Luzarches est idéalement placé et de nombreuses auberges proposent leurs services.

Des marchés hebdomadaires se tiennent depuis toujours sous la halle de bois. Le **terroir agricole** environnant est diversifié : production de cresson dans le fond de la vallée de l'Ysieux, navets et pois sur les coteaux et céréales sur le plateau. Ces productions partent nourrir « le ventre de Paris ».

## B Le marais de Baillon

des milieux humides indispensables

Ce marais est principalement alimenté par la nappe phréatique ce qui fait son originalité et explique la présence de mares sur le site. Il est également alimenté par la rivière, la Thève. Outre leurs rôles essentiels de **régulateurs** des eaux de surface et d'**épurateurs** naturels, les marais sont des réservoirs de **biodiversité**. Ici, 215 espèces végétales se développent sur le site, dont deux sont protégées en Ile-de-France : la

cardamine impatiente et la zannichellie des marais et trois espèces très rares : la laïche à épis distants, le cynoglosse officinale et l'euphorbe des marais.

Le marais abrite, aussi, des oiseaux rares pour la région, comme le Martin pêcheur d'Europe ou de passage, comme le Chevalier culblanc. Trois espèces de **libellules** assez rares pour la région sont présentes dont l'Orthétrum bleuissant (*Orthetrum coerulescens*).

## Les amphibiens

De nombreux amphibiens vivent dans ces mares. Ils y naissent, grandissent et y retournent chaque année au printemps pour se reproduire. Le reste de l'année, la grande majorité d'entre eux vit sur terre dans les forêts, les berges des cours d'eau ou les jardins. La protection de ces amphibiens passe par la préservation de leurs habitats mais aussi des voies empruntées lors de leurs migrations. Depuis le début des années 2000, les associations locales et le Parc tentent, par diverses mesures, de limiter la mortalité routière des amphibiens. Dans les zones les plus empruntées, sont installés le long des routes soit des équipements pérennes, soit, de février à fin mars, des « barrages » mobiles. Dans ce cas, pendant près de deux mois, des bénévoles recueillent les animaux qui ne peuvent plus traverser et les relâchent de l'autre côté de la route.

Le marais de Baillon est un Espace Naturel Sensible Départemental (E.N.S.).



## C Royaumont

une abbaye « hydraulique »

Liée au rituel sacré ou à l'usage domestique, l'eau est indissociable de l'histoire de Royaumont. L'**abbaye royale cistercienne** a été fondée en 1228 par Louis IX (Saint Louis) et sa mère, Blanche de Castille. Le choix du site, entouré d'eau, a permis l'installation des équipements hydrauliques nécessaires à la vie quotidienne des moines.

L'eau potable est captée au pied de la colline de Viarmes. Elle circule dans une galerie jusqu'à la « fontaine aux moines » **C**, petit édifice de pierres abritant un bassin. Une **canalisation**, de presque 3 km dans un tunnel de pierres, amène ensuite cette eau potable



jusqu'à l'abbaye. De loin en loin, des regards permettent d'entretenir cet aménagement.

L'eau qui provient des **rivières** Ysieux et Thève détournées alimente, elle, le bâtiment des latrines traversé par un **canal**. Il recueille, les eaux usées des cuisines et les eaux pluviales des gargouilles. En 1791, le Marquis de Travenet, propriétaire de l'abbaye, y installe une filature de coton fonctionnant avec l'énergie d'une **roue hydraulique** placée sur ce canal. A partir de 1815, le site est vendu et complété d'une blanchisserie et d'ateliers d'impression d'étoffes. En 1876, les sœurs de la Sainte Famille de Bordeaux y disposent une machine élévatrice. Une roue, restaurée en 1995, actionne la **pompe** qui tire l'eau d'un puits adjacent au bâtiment afin de la distribuer dans toute l'abbaye.

Aujourd'hui, les canaux qui traversent le parc de l'abbaye constituent un des éléments de décor les plus remarquables du domaine.

Visite de l'abbaye toute l'année : [www.royaumont.com](http://www.royaumont.com)

**TOUS COMMERCES, HÉBERGEMENTS ET RESTAURANTS À LUZARCHES, CHAUMONTEL, ASNIÈRES-SUR-OISE, VIARMES**

**A LUZARCHES**  
Office de Tourisme  
01 34 09 98 48 - [www.tourisme-luzarches.org](http://www.tourisme-luzarches.org)

**A CHAUMONTEL**  
Hôtels et cafés  
Location de vélo  
Job bikes - 01 34 09 86 17

**Chambres d'hôtes**  
Mme Doris MANDY - 06 81 25 28 46 - [www.beauvilliers.com](http://www.beauvilliers.com)  
« Valeur Parc naturel régional »

**A ASNIÈRES-SUR-OISE**  
Office de Tourisme  
01 34 68 09 90 - [tourisme-asnieres-sur-oise.fr](http://tourisme-asnieres-sur-oise.fr)

**A VIARMES**  
Office de Tourisme  
01 34 68 03 76 - [www.viarmes.fr](http://www.viarmes.fr)

**Musée d'histoire locale**  
A la mairie, vendredi et samedi toute la journée, dimanche matin  
RESTAURANTS ET TOUTS COMMERCES

**Chambres d'hôtes**  
Mme Marie-Thérèse PICHOT  
01 30 35 36 62 - [lamontcelloise.pagesperso-orange.fr](http://lamontcelloise.pagesperso-orange.fr)  
« Accueil vélo » et « Valeur Parc naturel régional »

**A SEUGY**  
Café